

Notes de la séance de la Commission d'établissement de l'Elysée

Jeudi 25 septembre 2017 de 18h30 à 20h30

Maison de Quartier Sous-gare, Lausanne

- Parents :** Halima **Husmann**
- Professionnels :** Christophe **Pidoux** (Directeur), Jacqueline **Roche-Meredith**, Stefano **Crescenzi**, Walter **Späni**
- Organisations :** Véronique **Biollay Kennedy** (CPO) (vice-présidente), Vincent **Cruchon** (Maison de Quartier Sous-gare)
- Autorités politiques :** Egzon **Rexhepi**
- Excusés/absents :** Florence **Auras** (présidente), Virginie **Langerock**, Lucy **Trochet**, Jean-Michel **Ruiz** (APE) (quart Organisation), Guillaume **Weber**, Magali **Weber** (Servan), Aude **Billard**
- Invité-e (s)** Mme Natacha **Chouribéry**, parent d'élève, est présentée par Mme Halima Husmann. Elle assistera à cette séance et décidera ensuite si elle souhaite faire partie de la Commission ou non.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 30 mai 2017
3. Nomination secrétaire
4. Fonctionnement de la Commission
5. Soirée des parents 20 novembre 2017
6. Soirée des parents de mars 2018
7. Flyer CET imprimé
8. Divers et propositions individuelles
9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Véronique Biollay Kennedy souhaite la bienvenue aux membres présents.

L'ordre du jour est accepté.

2. Adoption du PV de la séance du 30 mai 2017

Le dernier PV est adopté par l'assemblée avec remerciements à son auteur.



3. Nomination secrétaire

Stefano Crescenzi est désigné volontaire pour prendre le PV de la réunion.

4. Fonctionnement de la Commission

Mme V. Biollay Kennedy rappelle les principales missions et explique le fonctionnement général de la CET à Mme N. Chouribéry :

- Les Commissions aident à l'insertion des établissements scolaires dans la vie des quartiers concernés
- Elles contribuent aux bonnes relations entre les établissements scolaires, les élèves et les parents
- Elles veillent à la cohérence de la journée de l'enfant-élève et formulent des propositions à l'intention des instances compétentes.

Mme H. Husmann explique la raison pour laquelle elle fait partie de la CET. Elle a envie de s'investir dans cette Commission et regrette que tous les membres de la CET n'aient pas eu la possibilité de se présenter et d'expliquer la ou les raisons de leur participation à la CET. Mme Husmann propose de faire un tour de table, lors d'une prochaine réunion, avec les envies, attentes de chacun quant aux réunions CET.

Mme V. Biollay Kennedy prend note et propose que soit agendé un point à l'ordre du jour de la prochaine séance tant qu'il y a parmi les membres un questionnement sur la vraie finalité des réunions de la CET.

M. Ch. Pidoux demande à M. V. Cruchon pourquoi la Maison de Quartier ne fait pas partie de l'abonnement culturel lausannois. M.V. Cruchon en explique la raison et dit qu'il est possible que cela se fasse dans un proche avenir. M. V. Cruchon parle de "L'orchestre qui passe par là", orchestre symphonique de 50 musiciens qui donnera en avril 2018 une représentation à la Maison de Quartier. Il invite toutes les personnes intéressées à assister à ce spectacle particulier et précise que celui-ci est destiné surtout aux élèves.

5. Soirée des parents du 20 novembre 2017

La discussion est ouverte au sujet du flyer qui est distribué aux personnes présentes.

D'entrée, M. Ch. Pidoux propose de changer l'heure du début de la soirée : de passer de 20h00 à 19h30. Proposition acceptée par tous.

Mme L. Trochet étant absente, Mme V. Biollay Kennedy ne peut répondre de manière précise à toutes les questions, notamment aux questions relatives au budget (y aura-t-il un apéro après la conférence ?).

Le flyer sera distribué aux parents après les vacances d'octobre par l'intermédiaire de l'agenda des élèves, soit 3 semaines avant la soirée.

Une discussion s'engage sur la partie rouge du flyer, celle concernant le choix des thèmes et le bienfondé des intitulés (syntaxe) et des sujets abordés, notamment sur le choix du terme "discrimination". Après divers longs échanges sur le sujet, Mme V. Biollay Kennedy prendra contact avec Florence Auras pour lui faire part des propositions de rectifications à apporter au flyer.

Contact sera pris avec M. D. Chassot le concierge de l'Elysée pour l'organisation de la salle ainsi qu'avec Charles-André Huser (professeur à l'Elysée) pour la question du son et de la lumière. M. Ch. Pidoux convoquera TaouT pour connaître leurs besoins (matériel, place, lumière, etc.).

Un doodle sera envoyé aux membres de la CET afin de savoir qui participera à la soirée et qui donnera un coup de main.



La question de la date de l'expo des élèves sera à confirmer avec Cathy Rime.

6. Soirée des parents de mars 2018

Mme H. Husmann parle de la conférence à laquelle elle a pris part le 19 septembre à Prilly sur le "harcèlement scolaire". Elle a apprécié le conférencier mais se demande si sa venue lors de la soirée de mars serait opportune. Elle en explique les raisons.

La discussion s'engage sur l'organisation de la soirée et la possibilité d'inviter plusieurs intervenants pour avoir un point de vue le plus vaste possible sur ces questions de "harcèlement scolaire". L'idée serait d'inviter le conférencier de Prilly, M. Basile Perret, ainsi que Mme Belinda Forny, qui travaille auprès de la police lausannoise et qui intervient chaque année dans les classes de 8^è et 10^è.

M. Ch. Pidoux propose, en intermède des conférenciers, d'organiser des jeux de rôle avec le concours de M. Maxime Dufresne et des élèves du groupe d'impro de l'Elysée.

Cette idée est retenue par l'assemble présente.

L'idée générale serait donc la suivante :

1. Des jeux de rôle (petites scènes)
2. Intervention du conférencier
3. Discussion avec les parents.

Des contacts vont être pris par Mme Hasima Husmann qui va se charger de solliciter M. Basile Perret, par M. Walter Späni qui va contacter Mme Belinda Forny et par M. Christophe Pidoux avec M. Maxime Dufresne.

La date du 27.3.2018 est la date définitive de la soirée.

Lieu : le lieu le plus adapté selon M. Ch. Pidoux n'est pas l'Aula mais l'Atrium de l'Elysée. Mme H. Husmann demande pourquoi ne pas faire la soirée du 20 novembre dans l'Atrium également. La décision définitive sera prise prochainement.

7. Flyer CET imprimé

Les flyers sont arrivés le matin même et seront mis à disposition des parents lors de la soirée de parents des 8^è du jeudi 3.10.2017.

8. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition individuelle proposée, la séance est levée à 20h30.

9. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Prochaine séance de la CET **le jeudi 30.11.2017 à 18h30.**

Lausanne, mars 2018/SEP+S/mtl

Stefano Crescenzi
Membre-professionnel

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
fax 021 315 60 04
cet@lausanne.ch